

à Alleyn, et à tous les autres sacripans ministériels.

En présence de faits aussi révoltants que seront les ministres? Agiront-ils envers Baby, Gauvreau, Simard et leurs complices, comme, autrefois, le gouvernement envers Sir Caldwell et le shérif de Gaspé? Forceront-ils les pillards à déclarer où se trouve l'argent qui manque; ou bien les laisseront-ils jouir en paix des fruits de leurs méfaits politiques?

Nous croyons à cette dernière hypothèse.

Si Waterworth, Charland et leurs compagnons avaient été les juges du Chambers, auraient-ils condamné leur chef? Assurément non. Eh! bien, comment veut-on que Pierre Gauvreau soit puni quand parmi ses complices se trouvent les ministres eux-mêmes?

Il ne reste donc plus que le tribunal de l'opinion publique devant lequel on puisse espérer de trouver justice. Aussi, persuadé que Pierre Gauvreau reviendrait de Toronto, purifié et absous; nous désirons cependant, une enquête devant le comité des comptes publics afin de faire juger par le public de quelle valeur est le témoignage de Pierre Gauvreau.

POIDS ET MESURES.

Puisqu'il y a un inspecteur des poids et mesures dont le devoir est de s'enquérir si les marchands et les épiciers ne se servent que de poids et mesures légalisés, pourquoi ne lui est-il pas enjoint de visiter les poids et mesures en usage dans la Corporation? Ces poids et mesures sont, il est vrai, suffisants pour que les conseillers en obtiennent toujours le résultat qu'ils désirent; mais il faut au moins que les édiles prouvent que leurs poids et leurs mesures sont justes et de suffisante valeur. Les citoyens sont d'autant plus intéressés à le savoir que le bien de la Corporation présente des variations qui font pencher la balance presque toujours à leur désavantage.

Nous prions nos abonnés qui ont changé de domicile de vouloir bien nous en informer.

Nous commencerons au prochain numéro la publication des procédés du comité des comptes publics. Nos lecteurs seront ébahis à la lecture de ce document, et pourront juger jusqu'à quel point maître Gauvreau est coupable des méfaits dont on l'accuse.

Plusieurs articles remis aussi faute de place.

AUX CORRESPONDANTS.

"Branché d'olivier"—Que ceux qui ont versé à flots la calomnie sur nous se retracent, et nous ferons la paix.

"Le fils de Piro"—Inadmissible.

"Le Juvénal"—sous considération.



L'ANGE VAIN EST L'ANGE GARDIEN du Chemin de fer du Nord.

DÉPART D'HECTOR ET DE NAPOLEON.

Louis-Hector Langevin, écuyer, maire de Québec, et Napoléon Casault, écuyer, avocat, tous deux financiers très connus des Rothschild et des Baring, traversent Québec pour avoir des capitaux nécessaires à la construction du Chemin de fer du Nord.

Napoléon.—Tiens-moi bien, mon cher Hector, car si j'allais boire à la grande tasse, tu pourrais rester au fond.

Hector.—Sois tranquille, j'ai des ailles pour deux.

Napoléon.—Et de l'argent pour quatre. Qu'as-tu donc à la main?

Hector.—Quelques économies pour le voyage; c'est-à-dire la balatave des £300,000, une bagatelle!

Napoléon.—Tu me rassures! Et les lettres que les capitalistes anglais t'ont adressées, où sont-elles?

Hector.—Là où se trouvaient les chefs-d'œuvres inédits d'André Chenier: dans la tête.

Napoléon.—Ça ne me plaît qu'à demi; mais puisque nous voilà partis, il faut bien se retirer par révérité!

OBSERVATIONS.

Si l'on pouvait raisonnablement admettre que les ministres ne voient point le coffre public, on serait inexorable de ne pas accuser Alleyn. Assurément que voilà assez longtemps qu'il porte son paquet.

Cartier et ses collègues ressemblent à des péches hors de service: leur cœur seul qui résiste est trop dur pour être bon.

Pour empêcher les Canadiens de murmurer on devrait leur couper le nez: ils ne sentiraient plus leur position. En même

temps, on devrait rogner les doigts qui forment dans la caisse publique.

L'argent public en Canada est devenu le chevron de la fortune de Cartier et compagnie.

L'architecte-certificateur Gauvreau rencontre Baby.

—Voilà longtemps, mon cher Gauvreau, que je ne t'ai vu... as-tu passé l'hiver à Kingston?

—Non, vous n'y étiez pas.

On nous apprend une nouvelle incroyable.

Quand Sir Edmund Head clora la session, il terminera son discours en déclarant aux membres du ministère Cartier qu'ils ont bien mérité de lui... corde.

Monsieur Turcotte doit proposer, à la même séance, la première seconde et troisième lecture d'une loi pour permettre aux députés ministériels, de porter à leur boutonnière une carte sur laquelle seront inscrits ces mots: "Kingston coronat opus."

À cette occasion l'opposition s'effacera.

Le député Dionne revenant de chez le procureur Cartier rencontre son ami Laporte.

—Eh bien lui demande celui-ci, comment as-tu été reçu?

—Juge plutôt toi-même: on a voulu me faire manger.

Un gros bull-dog avait caressé les molets du mouton.

Désormais Pierre Gauvreau pourra vendre son ciment à bas prix: chacun lui jette la pierre.

Un individu sorti du pénitencier s'avisa d'assister, l'autre jour, à une séance parlementaire. En examinant les députés ministériels,